

AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES ET CLASSES TRANSPLANTEES

Décision du CCAS du 5 juin 2025

Année scolaire 2025-2026

Montant de l'aide : 50 € maximum (dans la limite de l'enveloppe allouée)

Conditions d'attribution :

- Être scolarisé au collège ou au lycée,
- Un des deux parents doit être domicilié à Renaison à titre de résidence principale.

Paiement de l'aide : l'aide sera versée directement à l'établissement scolaire.

Le demandeur s'engage à indiquer dans sa demande les autres aides perçues, le reste à charge devra être de minimum 50 % du coût total du séjour (après déduction des autres aides éventuelles).

AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES ET CLASSES TRANSPLANTEES

Demande à compléter et à adresser en Mairie de Renaison **au moins 1 mois** avant le départ, **accompagnée :**

- attestation sur l'honneur signée par l'établissement scolaire accompagnée de leur relevé d'identité bancaire,
- d'un justificatif de domicile de – de trois mois,
- d'une assurance de responsabilité civile en cours de validité,
- d'un certificat de scolarité.

Nom et prénom parents

.....

Adresse

.....

N° téléphone

.....

Nom et prénom de l'enfant

.....

Date de naissance de l'enfant

.....

Etablissement scolaire

.....

Adresse de l'établissement
scolaire

.....

Classe de l'enfant

.....

Descriptif du voyage ou de la
classe transplantée (lieu – date -
durée)

.....

.....

Montant à verser par les parents

.....

Aides attendues (préciser les
montants)

.....

En complétant et en soumettant ce formulaire, je comprends que les données collectées par le CCAS de Renaison sont nécessaires pour attribuer l'aide aux voyages scolaires et classes transplantées. Le traitement des données est basé sur le consentement. Les données sont destinées uniquement aux services municipaux, et seront conservées durant 2 ans puis supprimées.

Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à éventuellement les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@roannais-agglomeration.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à le

Signature

Attestation sur l'honneur

AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES ET CLASSES TRANSPLANTEES

Joindre le RIB de l'établissement scolaire

Je soussigné(e), Directeur, Directrice de l'établissement scolaire, sise, atteste que l'élève (nom-prénom-classe) participera au séjour suivant : (lieu-date-durée).....

Le montant de la participation demandée aux familles est de €.

L'aide du CCAS de la Commune de Renaison « Aides aux voyages scolaires et classes transplantées » sera versée directement à l'établissement scolaire sur le RIB joint à la présente attestation.

Aussi, je m'engage à déduire ce montant de la participation demandée à la famille de l'élève précité.

En cas d'annulation du voyage, je m'engage à rembourser le CCAS de la Commune de Renaison du montant de l'aide versée.

A, le

Signature + Cachet